

LES MEMBRES D'AXXON
REÇOIVENT AUSSI:

Axxon Exclusif

L'ÉDITION QUI FAIT LE PLEIN
D'INFOS PROFESSIONNELLES

*Ostéopathie:
où en sommes-nous ?*

Amonis

Partenaire d'AXXON

Votre PLCI

(Pension Libre Complémentaire)

- 5,06% de rendement annuel moyen sur 15 ans
- jusqu'à 70% d'avantages fiscaux
 - la sécurité de votre famille
 - plus de 40 ans d'expérience à votre service

Vos avantages sociaux INAMI

- pour votre pension
- pour votre revenu garanti

Revenu garanti

- une couverture sur mesure

Assurance gro et EIP

(Engagement Individuel de

- des solutions flexibles pour les kinésithérapeutes en société

2013 : une nouvelle année pleine de défis

Après les pénibles négociations qui ont précédé la signature de la nouvelle convention, nous entamons à peine l'année 2013 que les dossiers commencent déjà à s'accumuler. En décembre, une « Feuille de route 2013-2018 pour l'informatisation des soins de santé » a été remise à la ministre Onkelinx lors de la table ronde sur l'e-santé ; Axxon y a apporté une contribution substantielle au travers de ses experts. Le dossier « Ostéopathie » aussi figure parmi les priorités du moment, car les retards dans l'exécution de la Loi Colla ont déjà obligé la ministre à verser une astreinte de 83.000 euros à deux associations d'ostéopathes. Nous n'avons jusqu'ici pas été consultés dans ce dossier qui nous concerne pourtant aussi au plus haut point, mais les autorités se sont engagées à entendre notre point de vue.

La 6e réforme de l'Etat aura des conséquences majeures sur le secteur de la santé et fait actuellement l'objet de préparatifs à différents niveaux, dans lesquels Axxon est étroitement impliquée au travers de ses nombreux mandataires. Dans un avenir proche, les soins aux personnes âgées, les centres d'hébergement et de soins, la reconnaissance des prestataires et la surveillance de la qualité seront confiés aux Communautés. Les textes qui concernent la réforme de l'Etat devraient être disponibles cette année encore, et les autorités espèrent les réaliser au 1er janvier 2014 – ou était-ce 2015 ? Pour notre secteur aussi, cette évolution aura un profond impact.

Le nouveau Conseil National de la Kinésithérapie n'a toujours pas été nommé. En attendant, les travaux qui concernent la reconnaissance des compétences particulières et l'adaptation de l'AR 78 sont à l'arrêt. L'adaptation de la Loi sur les hôpitaux, le dossier SFC, le contingentement, la refonte de la nomenclature, la lutte pour la revalorisation des honoraires et des frais de déplacement et la préservation de la place du kinésithérapeute au sein des soins de première ligne sont autant d'autres dossiers importants dans lesquels les collègues d'Axxon s'investissent jour après jour.

Dans ce pays qui se réforme à toute vitesse et où les autorités elles-mêmes perdent parfois un peu le nord, il est plus que jamais capital d'être vigilants et présents à tous les niveaux.

Qui veut aider Axxon dans cette mission ?

Luc Lemense
Président d'Axxon, Physical Therapy in Belgium



SOMMAIRE



RELAXX ACTUS P.4

EXPERT OSTÉOPATHIE: OÙ EN SOMMES-NOUS ? P.7



AXXON EN ACTION EVALUATION SYMPOSIUM QUALITÉ EN KINÉSITHÉRAPIE P.17 UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA TÊTE DU CTK P.19



EXXTRA Q&A P.21 / TRAVAILLER EN ÉTANT PENSIONNÉ P.22

AXXON MAGAZINE
PUBLICATION DE L'ASBL AXXON

FEB - AVR 2013

Trimestriel
Année 5 – Nr 17
Imperiastraat 16
1930 Zaventem
Bureau de dépôt: Gand X
Numéro d'agrément: P 910669

Editeur responsable

Luc Lemense,
Imperiastraat 16,
1930 Zaventem

Rédacteurs en chef

Fabienne Van Dooren (FR)
Michel Schotte (NL)
redaction@axxon.be

Coordination générale

Michel Schotte

Copywriting

Anne Sterckx
Karen Thiebaut

Traduction

Emily Van Coolput

Concept & réalisation

Drukkerij Geers Offset NV

Impression

Drukkerij Geers Offset NV

Adresse de correspondance

Axxon
Imperiastraat 16,
1930 Zaventem
Tel: 02/709 70 80
Fax: 02/749 96 89
www.axxon.be

Numéro de compte pour les cotisations

BE51 3631 0868 1062

Vous recevez cette revue en fonction du nom et de l'adresse qui se trouvent dans notre base de données. Suite à la mise en application de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous avez la possibilité et le droit de modifier vos données.

Les articles/publicités paraissent sous la responsabilité des auteurs/firmes. Axxon se réserve le droit de refuser des textes et/ou publicités qui pourraient nuire à la profession.

© Tout texte ou partie de texte ne peut être copié, photocopié, quelle qu'en soit l'utilisation sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Edgard Lambotte n'est plus

Ce 6 janvier 2013, un des derniers « pionniers de la défense professionnelle » de la kinésithérapie est décédé. Monsieur Edgard Lambotte s'est éteint. Il était âgé de 96 ans.

Cet homme courageux, volontaire et efficace fut l'un des premiers à avoir senti le besoin d'appliquer à la kinésithérapie la devise de la Belgique : « L'union fait la force ». Comme il nous l'a écrit lui-même lors de la naissance d'Axxon : « en 1946, l'avenir de la kinésithérapie était une page blanche ».

Il était co-fondateur de l'A.K.D. (Association des Kinésithérapeutes Diplômés) avec quelques autres kinésithérapeutes. C'était une amicale d'anciens élèves des écoles de kinésithérapie.

L'A.K.D. s'est transformée en A.P.K. (Association Professionnelle de Kinésithérapeutes), suite au regroupement d'associations d'anciens créé dans les écoles. Cette dernière avait pour but principal de rencontrer les autorités de l'INAMI et du Ministère de la Santé afin

d'obtenir une reconnaissance officielle de la profession et des honoraires corrects.

Monsieur Lambotte a œuvré au regroupement des Associations néerlandophones et francophones pour aboutir, en 1964, à la création de l'A.K.B. (Association des Kinésithérapeutes de Belgique), dont il a été pendant de nombreuses années le Secrétaire général.

Le 12 novembre 2009, il adressait à Axxon le message suivant : « il a fallu encore attendre 63 ans pour qu'enfin mon projet de 1946 soit réalisé. J'en éprouve une grande satisfaction. Bon vent à vous tous pour l'avenir. Je suis de tout cœur avec ceux que j'ai connus... et avec les autres aussi. »

Nous ne l'oublierons jamais et présentons à sa famille nos condoléances émues. ■

Marcel Sterckx

L'ordonnance médicale sur le point de disparaître

L'Inami devrait donner d'ici peu le feu vert à la généralisation des ordonnances électroniques. Les conclusions du projet Recip-e, mené depuis deux ans à l'initiative des associations professionnelles de prestataires de soins, sont positives et montrent que la Belgique est prête à une généralisation du système de prescriptions électroniques.

Selon le chef du projet, Marc Nyssen, ingénieur et professeur d'informatique médicale à la VUB, l'ordonnance électronique pourrait être généralisée dans les trois années à venir.

Pendant la période transitoire, la prescription papier restera le document légal mais elle sera dotée d'un code-barres supplémentaire, indiquant au prestataire de soins (kiné, pharmacien, infirmier) qu'il y a une prescription électronique jointe.

L'ordonnance électronique devrait permettre de lutter contre les erreurs et falsifications. Les conclusions doivent être transmises prochainement à l'Inami. ■

Source: Belga



Shutterstock



Le saviez-vous ?

- ➔ au 1er janvier, les honoraires des kinésithérapeutes ont augmenté de 2,76% (accord M/13), en sus de l'indexation de 1,391% (4de amendement à l'accord M/10)
- ➔ au 1er janvier les honoraires des médecins ont été bloqués au niveau 2012
- ➔ au 1er février les honoraires des médecins ont été indexés de 2% ■

Stim-Form

UNE GAMME COMPLÈTE EN ÉLECTROTHERAPIE PORTABLE AFIN D'ASSURER UN TRAVAIL DE PRÉCISION



THÉTA 500
999 € TTC

Le THETA 500 propose de nombreuses applications utilisées quotidiennement en cabinet :

- Réhabilitation standard
- Réhabilitation spécifique
- Antidouleur standard
- Vasculaire
- Esthétique
- Sport
- Fitness
- Massage.



COMPEX 3

~~2 499 € TTC~~

1 999 € TTC

Des fonctionnalités à la hauteur de vos exigences :

- Un traitement tout en cohérence
- Un suivi patient précis et détaillé
- Un outil complet (prog. et access.)
- La technologie MI intégrée sur les 4 sorties
- TENS INTELLIGENT : à chacun sa sensibilité

NEUROSTIMULATION

Le plus large champ d'applications : cervicalgies, dorsalgies, lombalgies, chondropathies rotuliennes, épicondylites, algoneurodystrophies, rééducation genou et hanche, incontinences urinaires, atrophies et sidérations musculaires, hémiplegies, ...

DÉNERVATION

La personnalisation automatique

IONTOPHORÈSE ET HYPERHYDROSE

Plus simples, plus sûres



THÉTA 600
1 499 € TTC

NEUROSTIMULATION

Un stimulateur complet pour répondre pleinement aux problématiques présentes au sein d'un cabinet.

- Réhabilitation standard,
- Réhabilitation spécifique,
- Antidouleur standard,
- Antidouleur spécifique
- Vasculaire,
- Spasticité,
- Esthétique,
- Hémophilie,
- Sport,
- Fitness.



RÉHAB 400
699 € TTC

Stimulation standard musculaire et antalgique

Gamme complète de 35 programmes

- Réhabilitation (amyotrophie, renforcement, lésion musculaire, ...)
- Antalgique (tens, douleurs articulaires, tendineuses, nerveuses, endorphiniques, douleurs musculaires chroniques, décontracturant, douleurs musculaires aiguës, ...)
- 4 canaux
- Le courant le plus confortable du marché
- 2 + 2 : possibilité de travailler deux courants différents pendant la même séance
- Mallette et accessoires compris (électrodes, guide clinique, ...)



PHYSIO 5
1 399 € TTC

Gamme complète de 31 programmes

- Réhabilitation (amyotrophie, renforcement, lésion musculaire, ...)
- Antalgique (tens, douleurs articulaires, tendineuses, nerveuses, endorphiniques, douleurs musculaires chroniques, décontracturant, douleurs musculaires aiguës, ...)
- Dénervé (totale ou partielle)
- Vasculaire (capillarisation, insuffisance veineuse, ...)
- Courant direct (iontophorèse)
- Incontinence
- 4 canaux
- Le courant le plus confortable du marché
- Programmes personnalisés
- 2 + 2 : possibilité de travailler deux courants différents pendant la même séance
- Mallette et accessoires compris (électrodes, guide clinique, stylo point moteur, électrodes dénervation, éponges iontophorèse, ...)

PLANNING FORMATION

FORMATION MUELLER KINESIOLOGY TAPE PREMIUM (NIVEAU 1)	Le samedi 19 janvier 2013
FORMATION MUELLER KINESIOLOGY TAPE PREMIUM (NIVEAU 1)	Le samedi 2 février 2013
FORMATION COMPEX NIVEAU	Le samedi 23 février 2013
FORMATION CROCHETAGE MYO APONEVROTIQUE niveau 1	Le samedi 2 mars 2013
FORMATION TAPING ET CONTENTION	Le samedi 9 mars 2013
FORMATION MUELLER KINESIOLOGY TAPE EVOLUTION (NIVEAU 2)	Le samedi 16 mars 2013
FORMATION ONDES DE CHOC	Le samedi 23 mars 2013
FORMATION TECH. INHIBITION PAR POINT D'APPLUI (TIPA) NIVEAU 1	Le samedi 20 avril 2013
FORMATION MUELLER KINESIOLOGY TAPE PREMIUM (NIVEAU 1)	Le samedi 27 avril 2013

FORMATION STARVAC	Le samedi 4 mai 2013
FORMATION CROCHETAGE NIVEAU 2	Le samedi 25 mai 2013
FORMATION TRIGGER POINT MODULE 1	Le samedi 18 mai 2013
FORMATION PHENIX	Le vendredi 31 mai et samedi 1 juin 2013
FORMATION CRYOTHERAPIE GAZEUSE	Le samedi 8 juin 2013 (matin)
FORMATION COMPEX WINPLATE	Le samedi 8 juin 2013 (après-midi)
FORMATION TRIGGER POINT MODULE 2	Le samedi 22 juin 2013
FORMATION MUELLER KINESIOLOGY TAPE EVOLUTION (NIVEAU 2)	Le samedi 29 juin 2013

STIM-FORM • Rue de Waremmes, 108 • B-4530 VILLERS LE BOUILLET

Tél. : 04 / 275 79 11 • Fax : 04 / 275 00 04

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h • Le samedi uniquement lors des formations

www.stim-form.com • info@stim-form.com

CefarCompex

DJO GLOBAL



The natural way of Sweden



SISSEL® - Pour la qualité de vie de vos patients.

Dans la gamme SISSEL® vous trouverez ce qu'il faut pour que vos patients adoptent une assise correcte et dorment sainement. La gamme offre également des solutions pratiques pour soutenir le dos et encourager le patient à faire des exercices.

Bref, elle vous permet de continuer à aider votre patient à domicile.

Rendez-vous sur www.sissel.be et recevez gratuitement:

- Des brochures pour le patient (6 thèmes) et un présentoir
- Des feuillets pour recommander des produits SISSEL® pour le dos



SISSEL BENELUX
Torenstraat 20, B-3384 Glabbeek
T +32(0)16 77 89 31
info@sissel.be

www.sissel.be

CES DERNIÈRES SEMAINES, UN CERTAIN NOMBRE D'ARTICLES ÉVOQUANT UNE POSSIBLE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE L'OSTÉOPATHIE ONT ÉTÉ PUBLIÉS. UN INTÉRÊT AUQUEL L'ABSENCE D'ARRÊTÉS D'EXÉCUTION DE LA LOI COLLA ET LA CONDAMNATION DE L'ÉTAT BELGE AU VERSEMENT D'UNE ASTREINTE DE 5.000 EUROS PAR MOIS N'EST SANS DOUTE PAS ÉTRANGER...

Ostéopathie : où en sommes-nous ?

Dans son dernier rapport consacré à la question⁽¹⁾, le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) a formulé une série de recommandations qui ne sont pas sans importance pour les kinésithérapeutes :

1. Au niveau du diagnostic et de la prescription, aucun argument scientifique ne justifie de donner aux ostéopathes et aux chiropracteurs non-médecins plus de compétences qu'aux kinésithérapeutes en matière de diagnostic et de travail sans prescription.
2. Tant que les formations correspondantes n'auront pas été reconnues par la Commission Paritaire, l'exercice de l'ostéopathie et de la chiropraxie doit être réservé aux kinésithérapeutes ou aux médecins.

Y AURA-T-IL UN JOUR UNE FORMATION ACADÉMIQUE ?

Alors qu'on pourrait logiquement s'attendre à ce que les autorités suivent les recommandations du KCE, ce dossier a connu un certain nombre de rebondissements pour le moins surprenants. A l'origine,

l'ostéopathie se veut une approche holistique de diverses pathologies, reposant sur des méthodes à la fois manuelles, crâniennes et viscérales. C'est la combinaison de ces trois techniques qui fait la spécificité de l'ostéopathie et qui distingue ceux qui la pratiquent des autres prestataires de soins.

Les ostéopathes souhaitent renforcer leur position par le biais d'une formation de type académique qui leur ouvrirait l'accès au diagnostic et à la prescription d'examens d'imagerie. L'Académie Royale de Médecine estime toutefois que ce type de pratique devrait être strictement limité aux pathologies de l'appareil locomoteur et que le diagnostic doit rester l'apanage exclusif des médecins.⁽¹⁾

La volonté d'académisation des ostéopathes et la position de l'Académie Royale ne sont pas sans conséquences. Les associations d'ostéopathes ont bien conscience que le fait de mettre sur pied une formation universitaire ne suffira pas pour se faire reconnaître. L'absence de données scientifiques probantes en faveur des techniques crâniennes et viscérales, en particulier, leur donne bien du souci. Pour obtenir malgré tout la reconnaissance des autorités, la Chambre d'Ostéopathie n'a toutefois manifestement aucun scrupule à laisser

1. Etat des lieux de l'ostéopathie et de la chiropraxie en Belgique, rapport KCE I48B



tomber la spécificité de la profession (la vision holistique et ses trois piliers) et sa propre raison d'être, afin de tenter de faire accepter l'ostéopathie sur la base d'une définition plus restreinte (limitée au traitement des pathologies musculo-squelettiques).

Dans son avis 2012/K2, la Chambre d'Ostéopathie donne donc de la spécialité la définition suivante : « L'ostéopathie est une approche dia-

gnostique* et thérapeutique manuelle des maladies.

Dans le cadre d'une prise en charge des patients en première ligne, elle s'occupe exclusivement des dysfonctionnements du système locomoteur et du système nerveux périphérique. Les pathologies ostéopathiques qui sortent du cadre susmentionné sont prises en charge en seconde ligne.

* Par « approche diagnostique », il faut ici entendre une hypothèse de travail qui s'inscrit dans le processus diagnostique.

Les associations d'ostéopathes se rendent parfaitement compte que cette définition est en réalité celle de la kinésithérapie (thérapie manuelle) et n'en sont eux-mêmes qu'à moitié satisfaits. D'un point de vue purement pragmatique, ils espèrent néanmoins qu'elle représentera un argument plus acceptable pour convaincre les autorités, même si la prescription reste actuellement une pomme de discorde. Mais ce n'est pas tout.

SANS LES DOYENS

En déclarant que leur formation devrait être de type académique, les ostéopathes se tirent littéralement une balle dans le pied, car l'enseignement actuellement organisé dans notre pays ne fait l'objet d'aucun contrôle officiel et les écoles privées sont évidemment opposées à une académisation qui leur ôterait toute raison d'être. Les ostéopathes eux-mêmes sont d'ailleurs assez divisés quant à la voie à suivre.

Le principal obstacle reste toutefois le refus catégorique des doyens des facultés de médecine et de kinésithérapie (des deux Communautés !) de prêter le moindre concours à une formation en ostéopathie.

La demande d'une reconnaissance et d'un titre professionnel repose donc sur une hypothétique formation qui ne convainc ni au sein de la profession ni en-dehors, avec pour conséquence directe une totale absence de garanties quant à la sécurité des patients.

En un mot comme en cent, il semble évident que le dossier de la reconnaissance officielle de l'ostéopathie n'est pas encore mûr, le grand danger étant pour le moment que les autorités ne s'intéressent qu'à son impact financier et élaborent une solution qui ne plaira finalement à personne. Dans l'état actuel des choses, ce dossier ne repose plus sur les recommandations du KCE : il suffit pour s'en convaincre de voir comment ces avis ont été présentés devant la Commission Santé Publique, où les décideurs ont présenté des points de vue qui ont laissé plus d'un observateur complètement ébahi.

UNISSONS NOS FORCES

Axxon appelle aujourd'hui tous les acteurs concernés à unir leurs forces. Les doyens, les responsables des formations, l'organisation professionnelle et les thérapeutes manuels doivent s'attacher ensemble à démontrer que les recommandations du KCE doivent être suivies :

« Par ailleurs, la littérature scientifique n'indique pas de différences en termes de résultats entre les kinésithérapeutes, les chiropracteurs ou les ostéopathes. Dans ce contexte, donner aux ostéopathes ou aux chiropracteurs une responsabilité différente de celle octroyée aux kinésithérapeutes ne peut se justifier. Et ce d'autant plus que les concepts diagnostiques des ostéopathes (lésion ostéopathique) et des chiropracteurs (subluxation) ne sont pas compatibles avec les données actuelles de la connaissance scientifique ou avec des travaux de méthodologie rigoureuse et contrôlée. »⁽¹⁾

PARTICIPER À LA PRISE DE DÉCISION

Tout en comprenant parfaitement que l'ostéopathie est une réalité sociale, Axxon ne peut en aucun cas admettre une différence dans les prérogatives des deux professions – et ce d'autant moins que, si la reconnaissance des kinésithérapeutes leur est octroyée sur la base d'un diplôme reposant sur les données scientifiques les plus récentes, c'est loin d'être le cas des ostéopathes.

Axxon demande donc aux autorités et à tous les partis politiques d'impliquer l'organisation professionnelle, les thérapeutes manuels et les formations en kinésithérapie dans la prise de décision et de leur permettre de s'exprimer devant la Commission Santé Publique de la Chambre.



1. Etat des lieux de l'ostéopathie et de la chiropraxie en Belgique, rapport KCE I48B



Vous cherchez un partenaire fiable pour votre sécurité sociale?

4 raisons d'opter pour Xerius



Accompagnement personnalisé

Tout indépendant qui fait gérer son dossier par Xerius Caisse d'Assurances Sociales se voit attribuer une **équipe attitrée de gestionnaires de dossiers** qui connaissent parfaitement sa situation.



Connaissance

Un indépendant bien informé peut éviter de nombreux frais. C'est la raison pour laquelle nous vous faisons parvenir tous les trois mois notre **Bulletin d'Information** et que nous vous dispensons, si nécessaire, des conseils juridiques sur votre assujettissement, votre pension, l'assurance-maladie, les allocations familiales,...



Qualité

Xerius accorde une grande importance à l'**efficacité** et à la **rapidité**. C'est pourquoi nous analysons en permanence nos méthodes de travail et opérons, le cas échéant, les rectifications nécessaires.

3,05%

Indépendance

Xerius est **totalemt indépendant**: nous travaillons uniquement dans l'intérêt de nos clients. Depuis des années, nous appliquons en outre les **frais de gestion les plus bas** du marché. Chez nous, vous ne payez que **3,05 %**.

Pour plus d'infos, appelez-nous au: **078 15 00 15** ou envoyez un courriel à: **professionliberale@xerius.be**.



Les futurs kinés européens réunis à Louvain

DU 25 AU 27 JANVIER, LOUVAIN ACCUEILLAIT LA TROISIÈME RÉUNION DE L'EUROPEAN CONFEDERATION FOR PHYSIOTHERAPY STUDENTS (ECPTS), UN RÉSEAU CRÉÉ PAR ET POUR LES ÉTUDIANTS EN KINÉSITHÉRAPIE DANS LE BUT D'AMÉLIORER LEUR MOBILITÉ À L'INTÉRIEUR DE L'ESPACE EUROPÉEN (ECPTS.EU).

C'est donc aux futurs kinés de la KU Leuven que revenait cette année l'honneur d'organiser ce weekend international et de fournir un lit, un canapé ou un matelas pneumatique à leurs homologues venus de 27 pays européens. L'événement a débuté dès le vendredi soir par un repas festif où les participants ont eu l'occasion de découvrir le meilleur de la gastronomie belge.

UN CONSEIL ÉTUDIANT NATIONAL UNIQUE

Le programme officiel du weekend a débuté le samedi matin par l'allocution de bienvenue du Pr Rik Gosselink, doyen de la faculté des sciences de la mobilité et de la revalidation, suivie d'une présentation du fonctionnement et des objectifs de ECPTS à l'intention des nouveaux membres.

Au cours de l'après-midi, plusieurs groupes de travail ont été constitués pour réfléchir à des questions aussi diverses que la stratégie de communication, la mobilité des étudiants et la création de conseils nationaux des étudiants. Ce dernier volet a été fréquenté de façon assidue par les participants belges, qui réfléchissent justement à la mise sur pied de leur propre conseil national. Pour eux, les séances de remue-méninges et les ateliers dirigés par les responsables d'organisations existantes ont évidemment représenté une véritable mine d'idées, de conseils et d'informations utiles ! Le petit groupe qui s'attache actuellement à développer notre futur conseil des étudiants comporte déjà des représentants de toutes les universités et hautes écoles flamandes... et espère bien pouvoir bientôt accueillir également des délégués francophones.

Après une longue journée de réunions, de réflexion et d'échanges d'idées, les participants ont investi les nombreux cafés de Louvain pour une soirée de détente.

ECHANGES ENTRE L'ECPTS ET L'ER-WCPT

La journée de dimanche a commencé par une conférence et un débat avec Roland Craps, le vice-président de l'ER-WCPT, qui a expliqué aux étudiants en quoi consiste l'action de son organisation et ce qu'elle peut représenter pour l'ECPTS.

Durant l'après-midi, les groupes de travail ont poursuivi leur réflexion en vue de définir des objectifs concrets pour les six mois à venir. Ils ont également discuté de la vision à long terme, des objectifs et de la pérennisation de l'organisation... et à l'issue de ce weekend, il est en tout cas évident que les bonnes idées ne manquent pas pour œuvrer avec une motivation redoublée au développement de ce réseau étudiant européen ! ■



RECHERCHE ÉTUDIANTS MOTIVÉS !

D'ici le début de la prochaine année académique, les futurs kinés flamands espèrent mettre sur pied un conseil national des étudiants où seraient représentés l'ensemble des universités et hautes écoles de notre pays. Il servirait d'organe consultatif pour les étudiants eux-mêmes, pour les structures d'enseignement et pour Axxon. A cette fin, ils recherchent actuellement des étudiants francophones motivés et désireux de s'investir dans cet objectif commun. Intéressé(e) ? Contactez Wieke Tijhuis à l'adresse wieke.tijhuis@student.kuleuven.be

INTERVIEW

LE KINÉSITHÉRAPEUTE DANNY PAUWELS SUR LA THÉRAPIE PAR ANDULLATION

Danny Pauwels dirige un cabinet de kinésithérapie et de bien-être à St-Niklaas en Flandre-Orientale. A part l'endermologie, la thérapie par ondes de choc et la thérapie BEST, il offre également l'andullation. La rédaction de l'Indicateur de Santé a pu le sonder au sujet de la valeur ajoutée de la thérapie par andullation et lui a demandé sur quel supports pratiques le kinésithérapeute intéressé peut compter.



Valeur ajoutée de la thérapie par andullation

L'expérience montre que grâce à l'application de la thérapie par andullation la revalidation de n'importe quel patient se déroule deux fois plus rapidement. Bien évidemment ceci ne veut pas dire que l'appareil peut substituer le thérapeute ! De toute manière les patients s'y attendent toujours que le kinésithérapeute leur 'touche' le corps. Pour cette raison Danny opte pour une combinaison de thérapie manuelle et non-manuelle. Il dit : « Un appareil ne 'sent' pas et ne peut donc jamais imiter le thérapeute. D'autre part le très grand avantage d'un appareil d'andullation est qu'il est capable d'agir beaucoup plus en profondeur que les mains même du meilleur thérapeute ». En pratique, Danny offre donc généralement une thérapie totale consistant en une demi-heure de traitement manuel et une demi-heure de traitement machinal. Les patients sont tout à fait positifs au sujet de cette formule à en juger par la publicité de bouche à oreille qui se fait. Il y a même des patients qui viennent dans son cabinet exclusivement pour tester la thérapie par andullation en vue d'un achat personnel.

Support juridique et pratique de la part de EAAT

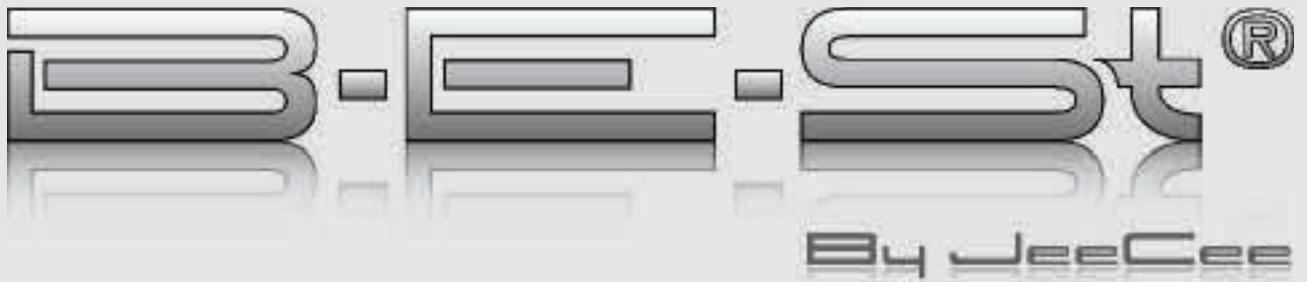
La 'European Association for Andullation Therapy' (EAAT) est un centre de connaissance qui informe et mène des recherches sur la technique de l'andullation. L'EAAT collabore étroitement

avec de grandes institutions scientifiques (parmi lesquelles la VUB). Elle s'est également proposé de faire office de maillon intermédiaire entre d'une part les patients souffrant de douleurs chroniques et de l'autre les kinésithérapeutes. A cette fin, l'EAAT a créé une plateforme digitale où les utilisateurs potentiels de la thérapie par andullation ont l'occasion de remplir un 'test douleur' et d'être renvoyés ensuite à un kinésithérapeute de leur voisinage. En outre, l'EAAT organise régulièrement des 'journées du dos' dans les cabinets des kinésithérapeutes intéressés. Pendant ce type d'événement on informe de manière exhaustive les patients existants sur la thérapie et on leur donne la possibilité de subir des sessions d'andullation gratuites. En plus, L'EAAT veille à ce que tout se déroule strictement en conformité avec les règles déontologiques grâce à la supervision et le soutien d'un bureau d'avocats renommé.

Message aux collègues

Pour terminer nous avons parlé avec Danny sur les perspectives professionnelles offertes par la thérapie par andullation aux kinésithérapeutes. Comme tout le monde sait, l'INAMI ne rembourse pas tous les traitements. D'ailleurs, cette tendance s'affirmera dans l'avenir. Compte tenu de cette évolution dans notre système social, chaque kinésithérapeute a tout intérêt à ouvrir de nouvelles pistes, notamment les thérapies non-remboursées. Cela lui offre la possibilité de s'adresser à un public de patients plus vaste (surtout les patients chroniques) et d'en cueillir les fruits financiers. Danny termine l'entretien par une réflexion à l'intention de ses collègues : « En vue de son avenir, le kiné devrait dorénavant penser de manière plutôt 'out of the box' ».

Si vous désirez obtenir de plus amples informations sur l'Andullation, regardez-nous sur www.youtube.com en entrant le mot "Andullation" dans le moteur de recherche ou visitez notre page internet www.hhp-kine.be.



B-E-St était présent à la Coupe d'Afrique



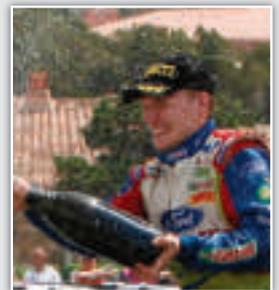
B-E-St était présent à la Coupe d'Afrique grâce aux conseils du Dr Chris Goossens!

Professeur Bert op 't Eijnde

De nos jours, les blessures et traumatismes dus à l'effort physique et aux coups sont très fréquents lorsque l'on pratique du football de haute compétition. Chaque joueur ayant un rôle important au sein de l'équipe, il est primordial de soigner ses blessures de la manière la plus efficace et la plus rapide. En plus des protocoles d'entraînement de haut niveau, le club KRC Genk applique des méthodes très rigoureuses dans le domaine du suivi médical et paramédical des joueurs malades ou blessés. Leur rééducation ne se fait qu'à l'aide de techniques issues de la recherche scientifique. La technologie B-E-St repose sur les micro-courants. De nombreuses études ont démontré que les micro-courants augmentent l'énergie au niveau cellulaire, ce qui favorise la régénération des cellules endommagées. Plusieurs joueurs du KRC Genk utilisent déjà cet appareil au cours de leur rééducation.

World Rally pilot Jari-Matti Latvala

J'ai commencé à l'utiliser au cours de l'année 2010, parce que du fait de nombreux accidents au courant de l'année 2009, j'ai eu des difficultés à me détendre. Ce concept m'a permis d'être plus détendu avant et pendant l'événement, quelque chose qui est extrêmement important pour les athlètes de haut niveau. Cela m'a aidé à dormir et recharger mon énergie mentale. Nous avons vu également de bons résultats dans la guérison de ma clavicule cassée après un accident de ski en Avril ! Avec mon expérience du concept B-E-St, je peux affirmer qu'il n'a que des avantages et absolument aucun effet négatif! Lorsqu'on fait parti du sommet du sport rallye il est important de garder un bon équilibre et ce concept permet de garder tous les éléments ensemble!



Suivez-nous sur **Facebook**
facebook.com/bestbyjeecee



Suivez-nous sur **Twitter**
twitter.com/bestbyjeecee

Vous pouvez également visiter notre site Web

www.best-by-jeecee.com

Qu'est-ce que B-E-St By JeeCee?



L'application B-E-St ou Bio – Énergie – Stimulation (stimulation bio-énergétique) est un tour de force technologique qui a recours au courant généré par une blessure ou au courant de la biostimulation. Grâce à l'émission d'un courant à très faible tension, B-E-St parvient à augmenter le niveau d'ATP (adénosine triphosphate) – l'énergie véhiculée par les aliments – présent dans notre corps de 500 à 800 %. Les micro-courants imitent le système bio-électrique propre à notre corps pour restaurer l'équilibre naturel au niveau du tissu atteint et ainsi favoriser la régénération des cellules lésées.

Avantages?

- ✓ *antistress, revitalisant, amélioration des niveaux d'énergie*
- ✓ *récupération rapide après des activités sportives*
- ✓ *réduction des inflammations*
- ✓ *mobilité accrue*
- ✓ *circulation sanguine locale améliorée*
- ✓ *amélioration de la qualité du sommeil*
- ✓ *guérison accélérée de blessures, régénération cellulaire et osseuse*
- ✓ *renforcement du système immunitaire par la production de lymphocytes*
- ✓ *Accélère la guérison des muscles, articulations, tendons et ligaments.*

Propriétés?

- ✓ *Plus de 60 fonctions pré-programmées / programmes*
- ✓ *L'affichage indique exactement où les plaquettes adhésives doivent être placées*
- ✓ *Peut être appliqué à l'aide d'électrodes manuelles ou de plaquettes adhésives.*
- ✓ *Mesure la fonction bio-feedback avec représentation graphique et numérique*
- ✓ *Registre des patients*
- ✓ *Fréquence (de 0,2 Hz à 9999,9 Hz)*
- ✓ *Microampères*
- ✓ *Millivolt*
- ✓ *Mesures en voltage*



Séminaire

Vous voulez en savoir plus sur ce concept unique ? Inscrivez-vous à l'un de nos séminaires gratuits de présentation !

Envoyé un mail pour plus d'information.

SN Distribution SA

Inscrivez-vous

Adresse: Avenue des Pins 8,
4121 Neupre

Email: freddy.ligot@skynet.be

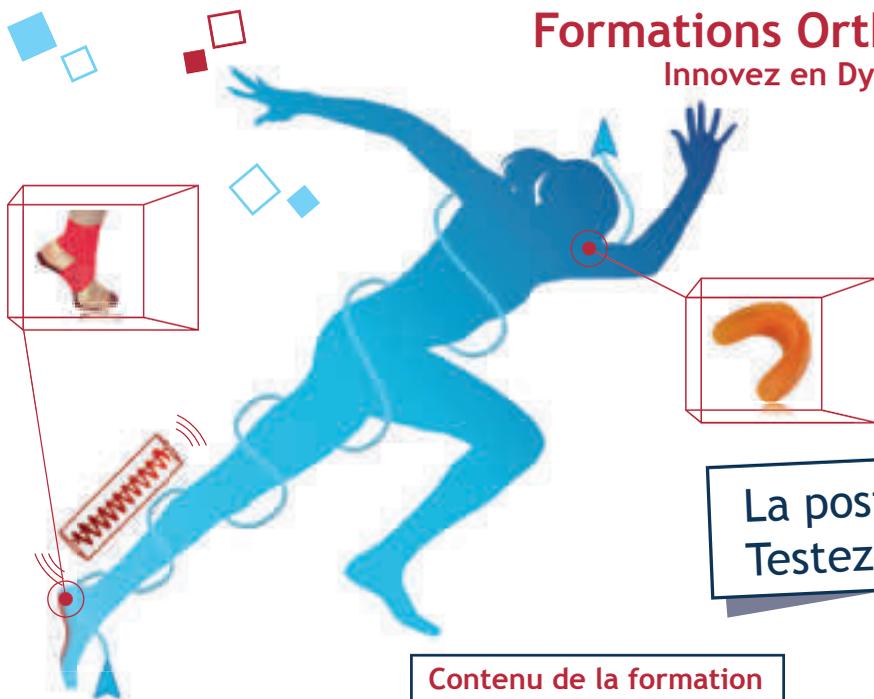
Tel: 04 372 00 06

JeeCee International nv

Vent 1a, 9968 Bassevelde, Tel: 0032 (0)9 373 82 82, Fax: 0032 (0)9 373 94 09, Email: jcint@jeecee.com

Formations Orthokinésie-Kinépodie

Innovez en Dynamique par la Méthode OTTE



La posturologie dynamique
Testez la différence

Contenu de la formation

- Rééducation posturale par l'équilibrage dynamique
- Réajustement et correction de la dynamique corporelle en mouvement
- Recherche des causes posturo-dynamiques
- Outils innovants de rééducation (Semelles intelligentes, gouttières actives, planches oculaires actives)
- Rééducations dynamiques actives : maxillo-faciales (ATMs), podales, oculo-motrices, tissulaires

Dates de formation

Beauraing : 07-08-09-10/03/12

Bruxelles : 21-22-23-24/03/13

Bruxelles : 16-17-18-19/05/13 (en anglais)

Luxembourg : 11-12-13-14/04/13

Autres dates et lieux, veuillez nous contacter

Formateurs :

Christophe Otte : Ostéopathe, kinésithérapeute, podologue, orthopédiste, posturologue

Dr Olivier Otte : Dr en médecine dentaire, posturologue, orthodontiste fonctionnel

Yannick Sachet : Ostéopathe, kinépodiste-orthokinésiste, posturologue

Dr Mathilde Henninot : Dr en médecine du sport, ostéopathe, posturologue

Dr Iwan Vis : Dr en médecine du sport

NOUVEAU : Module en POSTUROLOGIE :

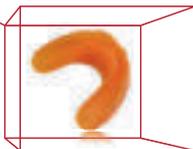
Bases scientifiques et approche clinique

Par le Docteur **Henninot Mathilde** (CANADA)

Dr en médecine du sport, ostéopathe,
posturologue

Dates : 23-24-25 mai 2013 à **Luxembourg**

*Ce module se veut complémentaire à la
Méthode OTTE (posturologie dynamique)*



Possibilité de créer votre clinique Kinépod
(exclusivité territoriale)

KINEPOD

www.kinepod.com

Kinépod - Tél :  00352 26 12 38 96,  0032 478 77 10,  0033 6 86 71 89 32 - Email : secretrariat@kinepod.com

AVANTAGES MEMBRES



**Rejoignez des centaines vos collègues
et affiliiez-vous à www.axxon.be
En quelques clics, c'est facile !**

En tant que membre, bénéficiez des avantages ci-dessous !

- Premiumdesk, accueil en ligne de vos patients grâce à un site web avec système de réservation
- Assurances à tarifs avantageux
- Conseils professionnels grâce au secrétariat d'Axxon
- **Economat** en ligne (livre-journal, dossiers kiné, cartes de RDV, ...)
- Tous les **formulaires type** utiles dans votre cabinet
- **AxxonRecup** - Services de récupérations d'honoraires en ligne
- Soutien juridique et fiscal
- Clé CEBAM à 50 %
- **10 % sur la littérature spécialisée**
- Et bien plus encore

*Inscription à la librairie digitale
CEBAM à 50 € au lieu de 100 €*

**CEBAM est le Centre pour l'Evidence Based Medicine et
l'agence belge de la Cochrane Collaboration.**

Grâce au partenariat avec la CEBAM, Axxon peut vous offrir une **clef CEBAM à 50 € au lieu de 100 €**. Cette clef vous donne accès à la *CEBAM Digital Library for Health*. L'abonnement est valable pour une durée d'un an.

La CEBAM Digital Library for Health est un outil indispensable pour tous les prestataires de soins belges qui permet de consulter la littérature médicale objective. En plus de l'accès à la Cochrane Library, l'abonnement offre l'accès à The Lancet et certaines revues internationales.

Pour souscrire à la CEBAM Digital Library, rendez-vous sur www.cebam.fr et remplissez le formulaire «Inscription» tout en haut à droite de l'écran d'accueil.

Votre facture sera réduite de 50 % après vérification de votre affiliation auprès d'Axxon. Allez vite voir sur www.axxon.be et cliquez sur 'Avantages'.

Cotisations 2013

	par virement	domiciliation
• Membre effectif indépendant en profession principale	200 euros	4 x 50 euros
• Membre avec statut mixte (<i>salaré et indépendant</i>)	200 euros	4 x 50 euros
• Membre salarié exclusivement	120 euros	4 x 30 euros
• Kinésithérapeute diplômé en 2012	90 euros	4 x 22,50 euros
• Parent travaillant dans le même cabinet. (<i>mari, femme, frère, sœur...</i>)	75 euros	4 x 18,75 euros
• Pensionné	75 euros	4 x 18,75 euros
• Etudiant adhérent (<i>pas de droit de vote</i>)	Gratuit	

Connaissez-vous le concept de **Refroidissement Médical Contrôlé** ou utilisez-vous encore des glaçons ou des gel packs pour le traitement de vos patients?

Le **Refroidissement Médical Contrôlé** à une température constante provoque une diminution de l'œdème, réduit la douleur et accélère le processus de guérison des blessures et des lésions post-opératoires et ceci d'une façon efficace, sûre et non invasive.*

Cool+
package
promo**



VascuTherm™ 3



ThermaZone™



Twin Probe™

Si vous êtes intéressés par les avantages du Refroidissement Médical Contrôlé et par notre unique concept Cool+ "Hospital - to Home", n'hésitez pas à nous contacter.

WWW.COOLPLUSEUROPE.COM

Symposium Actualité en Kinésithérapie - Une évaluation



Le symposium organisé par Axxon, Qualité en Kinésithérapie le 20 octobre dernier fut un grand succès. Plus de 180 kinésithérapeutes ont participé à ce deuxième rendez-vous. Comme le symposium précédent, le thème en était l'actualisation en kinésithérapie.

L'analyse du questionnaire d'évaluation du symposium nous a permis d'apprécier l'indice



de satisfaction : 98% des participants reconnaissent que dans sa globalité le symposium était intéressant, que le choix des sujets était judicieux, que les orateurs maîtrisaient leur sujet et qu'ils l'avaient clairement présenté.

Plus de 95% ont apprécié la qualité de l'organisation (accueil, gestion des pauses, salles de conférence).

Plus de 90 % sont satisfaits de l'information reçue sur le symposium, le programme, la date de la première information, ...

Plus de 70 % sont satisfaits du temps imparti aux questions et à la qualité des réponses.

Pas loin de 80% apprécient la formule proposée : une matinée plus académique (exposés magistraux) et un après-midi plus pratique

(ateliers). Quant à la durée du symposium, 50% en sont satisfaits (38 % le trouve trop court et 18 % trop long !)

Au vu de ces résultats, nous restons motivés pour vous proposer, cette année encore, un symposium basé sur la même formule, le samedi 23 novembre 2013, à Liège (ULG). D'ores et déjà réservez cette date.

AXXON

Actualité en kinésithérapie

23 novembre 2013

Liège

FIN 2012, AARON GALEA ET FRANK KERRI, DEUX KINÉSITHÉRAPEUTES MEMBRES DE LA 'MALTA ASSOCIATION OF PHYSIOTHERAPISTS (MAP)' ON EFFECTUÉ UN STAGE À L'HÔPITAL UNIVERSITAIRE ST-LUC À BRUXELLES DANS LE CADRE DU 'PROGRAMME POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE' (VOIR ENCADRÉ).

Deux collègues maltais font leur stage à St-Luc grâce au programme Leonardo da Vinci

Vous retrouverez ici un aperçu de leurs impressions.



TRAVAILLER AU SEIN D'UNE DISCIPLINE SPÉCIFIQUE

« En entamant notre travail après un accueil chaleureux, nous avons immédiatement été frappés par le fait qu'à Saint-Luc - un grand hôpital de 2.000 lits - la plupart des kinésithérapeutes sont rattachés à un département bien précis. Ce fut une expérience très instructive. Nous sommes originaires de Gozo, une petite île d'à peine 27.000 habitants au large des côtes de Malte. Comme l'hôpital où nous travaillons est le seul de l'île, nous sommes amenés, en tant que kinésithérapeutes, à rencontrer des patients affligés des pathologies les plus diverses. Nous ne sommes donc pas spécialisés dans un domaine précis, puisque nous devons être en mesure de travailler dans tous les services de l'établissement.

En-dehors du travail, nous avons également goûté à l'ambiance de Bruxelles, une ville multiethnique caractérisée par une grande

diversité culturelle et une population très chaleureuse. Son statut de centre politique de l'Union européenne fait de la capitale belge un véritable vivier de nationalités et de cultures, ce qui se reflète également dans la population de patients accueillie à Saint-Luc. Le fait d'avoir déjà des bases de français nous a aidés à nous sentir plus rapidement chez nous à l'hôpital et dans la ville, même si la connaissance de l'anglais est relativement bonne à Bruxelles.



TRAVAILLER AVEC DE NOUVEAUX APPAREILS DE DIAGNOSTIC ET DE TRAITEMENT

Dès notre arrivée à l'hôpital, nous avons rencontré au sein de la polyclinique une foule d'autres kinésithérapeutes issus de différentes universités, qui s'apprêtaient également à commencer leurs stages. Cela nous a permis de nous familiariser avec la manière dont ces derniers sont organisés et de discuter avec nos collègues du contenu de leur formation ou de leur région d'origine. Il y avait là de nombreux Français, pour des raisons liées à la fois par la langue et au fait que le système d'accréditation des études de kinésithérapie semble mieux organisé en Belgique qu'en France.

Une autre grande différence avec notre hôpital est que Saint-Luc s'investit beaucoup dans la recherche sur les traitements de kinésithérapie. L'une des études en cours lors de notre séjour visait ainsi à examiner l'utilité d'un programme

d'exercices pour améliorer le maintien de la force musculaire chez les patients atteints d'un cancer de la prostate et soumis à une hormonothérapie par anti-androgènes.

Un autre aspect très intéressant pour nous a été la possibilité de nous familiariser avec la prise en charge de situations que nous ne rencontrons pas ou guère chez nous, comme le placement de prothèses scapulaires, mais aussi avec des outils diagnostiques et thérapeutiques qui nous étaient complètement inconnus. Nous avons également eu l'occasion de travailler durant quelques jours dans un centre de rééducation des environs, où l'approche était différente de celle de Saint-Luc.

Bien que notre séjour ait été très bref, il nous a permis de glaner une foule de nouvelles connaissances que nous pourrions appliquer dans notre propre hôpital.» ■



Par le biais du programme Leonardo da Vinci, la société maltaise de kinésithérapie (Malta Association of Physiotherapists) a pu obtenir pour ses membres un soutien financier de la part de la Commission européenne. Ce programme de promotion de l'apprentissage tout au long de la vie vise à encourager la mobilité transnationale des personnes qui dispensent une formation professionnelle et/ou exercent une fonction relevant du secteur des ressources humaines. Il entend soutenir les participants dans leur parcours de formation et dans les activités complémentaires ciblant l'acquisition et la mise en pratique de connaissances, d'aptitudes et de qualifications en vue de promouvoir le développement professionnel permanent. L'association témoigne depuis 2010 un grand intérêt au programme Leonardo, qui devrait permettre à une douzaine de ses membres de bénéficier d'une formation de plus de 40 semaines.

Retrouvez plus d'informations sur le projet Leonardo sur : http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/ldv_en.htm

Axxon remercie la direction de l'hôpital Saint-Luc et plus particulièrement Pierre Delguste, coordinateur kinésithérapie et ergothérapie, pour son aimable collaboration. Liaison Axxon-MAP-St-Luc : Roland Craps, Relations internationales Axxon - Soutien administratif : Maria Busuttill, secrétaire-général MAP.

Une nouvelle année, un nouveau président à la tête du Conseil Technique



Patrick Wéron

« En tant que président du Conseil technique, je veillerai au respect de trois conditions qui me semblent devoir être remplies lorsque nous prenons une décision:

- veiller à ce que les patients qui ont besoin de soins en kinésithérapie puissent y avoir accès
- permettre aux kinésithérapeutes de travailler dans des conditions épanouissantes, de pratiquer des soins de qualité avec une juste reconnaissance de la charge de travail et de leur niveau de compétences
- défendre la kinésithérapie en confortant son rôle dans les soins de santé, quel que soit le lieu ou le type de pathologies traités. En effet, il n'y a à mes yeux pas de hiérarchie dans la kinésithérapie, celle-ci doit-être reconnue à sa juste valeur partout où elle est pratiquée. » **(Eric Brassinne, nouveau président du CTK)**



Patrick Wéron

Nous aurons avec Eric un président doté d'un grand sang-froid, que je crois parfaitement à même de mener à bien avec précision et détermination sa mission principale : s'assurer que les activités du CTK restent sur la bonne voie. Eric est un collègue d'une grande honnêteté et ses interventions au sein du CTK sont toujours précises et pertinentes. Je suis convaincu qu'en tant que président, il apportera son soutien inconditionnel à un fonctionnement efficace et œuvrera même activement en ce sens. **(Tim Németh, membre effectif du CTK) ■**

➔ Vous lirez les premières impressions et la vision du nouveau président dans l'Exclusif, l'édition réservée aux membres.



LF'Pilates
international

La synergie
du corps et de l'esprit

Formations Pilates

agrées par les chèques formations de la Région Wallonne

La synergie du corps et de l'esprit

La méthode Pilates se compose de 8 principes et de 35 mouvements de base qui sollicitent les muscles profonds et superficiels. Un travail efficace sur la posture, la souplesse et l'équilibre, le tonus du plancher pelvien, la respiration et la coordination.

La formation LF'Pilates International

A l'issue de la formation, vous saurez adapter les exercices et les principes de la méthode Pilates aux besoins de vos patients selon leurs pathologies et leurs spécificités. Vous serez à même d'utiliser la méthode Pilates au sein de vos thérapies, ainsi que de développer des activités préventives ou post thérapeutiques individuelles ou en petit groupe.

Un moyen de rééducation reconnu dans le milieu médical

Plus de 700 professionnels issus du milieu médical ont déjà choisi LF'Pilates International pour être formés à la méthode Pilates.



Renseignements et inscription: **063.68.01.18** (de Belgique)

www.leaderfit.be

621.24.99.48 (du Luxembourg) belux@groupe-leaderfit.com

Formation Spécial Kiné Rose Pilates



Jocelyne Rolland, Kinésithérapeute, spécialiste de la prise en charge des femmes opérées du sein, vous enseignera comment organiser les exercices et les principes Pilates pendant toutes les étapes, de la chirurgie initiale à la reconstruction, de la radiothérapie à la chimiothérapie, ou pendant la période de l'après-cancer du sein.

Vous apprendrez pendant ce stage à réaliser un bilan spécifique pour mieux tenir compte des déficits, des douleurs, des cicatrices propres à cette pathologie et choisir les objectifs adéquats.



Rose Pilates
LF'Pilates



Reconstruire en douceur après un cancer du sein !

En Europe 1 femme sur 8 est touchée par le cancer du sein, soit plus de 50.000 femmes chaque année. La prise en charge en kinésithérapie est indispensable et reconnue. Mais pour une reconstruction globale et pour retrouver le bien-être physique et mental, le Rose Pilates est essentiel !

Q&A

Vous avez une question d'ordre pratique, juridique, médical... ? Posez-la au secrétariat d'Axxon qui y répondra avec le professionnalisme qui le caractérise.



« J'aurais aimé connaître les modifications de nomenclature principalement en ce qui concerne les petites séances et les deuxièmes séances dans les hôpitaux »

« Pourriez-vous me confirmer que durant la période de validité d'une FA nous pouvons bien attester 18 séances en pathologie courante (pour une autre pathologie) sans demande préalable? »

« Qui est habilité à prescrire des K20? J'ai entendu qu'un médecin-orthopédiste pouvait le faire. Est-ce exact? Et est-ce qu'un interniste par exemple peut aussi prescrire des K20? »

***Vous pouvez compter sur Axxon
Axxon compte sur vous !***

**RETROUVEZ LES REPONSES A CES
QUESTIONS DANS AXXON EXCLUSIF,
L'ÉDITION RÉSERVÉE AUX MEMBRES.**

Devenez membre d'Axxon dès aujourd'hui ou renouvelez votre affiliation en ligne sur www.axxon.be ou contactez le secrétariat d'Axxon: info.fr@axxon.be - T 02/709 70 80

LA REFERENCE DANS LES ONDES DE CHOC !

EMS DOLORCLAST CLASSIC 15 Hz

- fréquence 15hz - pression 4 bars
- écran digital
- compresseur 8 bars - réserve permanente de 4 bars pour une pression constante
- livré avec différents applicateurs destinés aux pathologies superficielles ou plus profondes
- livré avec chariot équipé d'un tiroir, support câble et gel



€ 11.000*

DolorClast Classic 15 Hz
avec 2 pièces à main standards
0,16 mj/mm²



€ 12.000*

DolorClast Classic 15 Hz
avec 1 pièce à main Power+
0,55 mj/mm²

PRIX FOU



* Prix valables jusqu'à épuisement du stock • Prix mentionnés TTC.



SABINE LARUELLE, MINISTRE FÉDÉRALE DES PME ET DES INDÉPENDANTS, SE RÉJOIT DES DÉCISIONS ADOPTÉES CE JOUR EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVES AU TRAVAIL AUTORISÉ APRÈS L'ÂGE DE LA PENSION. CES MESURES S'INSCRIVENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE GOUVERNEMENT. LA MINISTRE PRÉCISE ICI LES CONTOURS DE LA MESURE POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS.

Travailler tout en étant pensionné sera désormais plus facile

Pour la Ministre : « Le nombre de pensionnés indépendants qui souhaitent continuer leur activité après 65 ans ne cesse de croître. Actuellement, il y a en Belgique environ 80.000 indépendants pensionnés qui exercent une activité. Cette réforme des règles de cumul de la pension avec des revenus professionnels complémentaires est fondamentale car elle libère le travail, le rend plus accessible et moins contraignant pour les pensionnés. Il était important de donner un signal fort aux personnes souhaitant, après l'âge de la pension, continuer à s'accomplir par le travail. Ces personnes méritent le respect, elles qui continuent par là-même à participer à la création de richesse et d'emplois dans notre pays. »

Concrètement, à l'instar de ce qui a été décidé pour l'ensemble des

régimes de pension, le dossier adopté par le Gouvernement comporte, pour les travailleurs indépendants, les mesures suivantes :

- 1) La suppression des limites au travail autorisé pour les pensionnés de plus de 65 ans qui disposent d'une carrière professionnelle d'au moins 42 années. Cette période porte sur le travail effectif toutes carrières confondues (carrière mixte comprise).
- 2) L'indexation automatique du revenu maximum autorisé pour ceux qui ne remplissent pas la double condition d'âge et de carrière (65 ans et 42 années de carrière). Les limites sont maintenues mais indexées comme suit pour 2013 :



Activité de travailleur indépendant ou conjoint aidant	Avant 65 ans		A partir de 65 ans	
	Sans enfant à charge	Avec enfant à charge	Sans enfant à charge	Avec enfant à charge
Bénéficiaire d'une pension de retraite	6.056,01 €	9.084,01 €	17.492,17 €	21.277,19 €
Bénéficiaire d'une pension de survie	14.100,48 €	17.625,60 €	17.492,17 €	21.277,19 €

- 3) Un assouplissement du dispositif actuel des sanctions en cas de dépassement des limites de revenus autorisés.

Si le dépassement de revenus autorisés est inférieur à 25% des revenus de l'année (au lieu de 15% jusqu'en 2012), alors la sanction se limite à une suspension partielle de la pension à hauteur d'un même pourcentage. Pour un dépassement plus important, la perte de pension reste complète.

- 4) Plusieurs mesures de simplification administrative et d'harmonisation entre les différents régimes de pension notamment en matière d'obligation de déclaration préalable de l'activité.

- 5) Des mesures correctrices pour éviter un impact négatif pour l'indépendant pensionné actif en matière de cotisations sociales. Ainsi, sur proposition de Sabine Laruelle, une mesure complé-

mentaire sera mise en œuvre pour que, dans le cadre de la suppression de toutes limites à l'activité autorisée à partir de 2013, les indépendants pensionnés qui ont 65 ans et 42 ans de carrière restent redevables, à revenus équivalents, de cotisations sociales d'un niveau identique et non supérieur à celles d'application jusqu'en 2012.

- 6) Une adaptation des règles fiscales en matière de réduction d'impôt pour les revenus obtenus du travail autorisé après l'âge de la pension.

Ces mesures, après publication au Moniteur belge, entrent en vigueur avec un effet rétroactif au 1er janvier 2013. ■

Source : Cabinet de la Ministre Sabine Laruelle



Un regard
prévoyant sur
votre avenir

Votre statut INAMI chez Curalia ?

NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE !

Créé par les prestataires de soins, **Curalia** a pour mission d'optimiser votre statut INAMI (avantages sociaux). Plus de **13.500 prestataires** de soins dont **4.400 kinésithérapeutes** profitent déjà de cette expérience.

ET VOUS ?

Faites appel à nous, et vous valoriserez au mieux cet argent.

NOS ENGAGEMENTS :

- + **Service** : Prise en charge administrative complète : de l'envoi de la demande au suivi du paiement,
- + **Stabilité** : 45 ans au service des prestataires de soins,
- + **Rendement financier maximalisé** :
 - Rendement garanti **2,35%** + participation bénéficiaire;
 - Total : **5,36%** de rendement annuel moyen sur 20 ans.

Comparez et agissez : Votre statut **INAMI**, c'est **VOTRE argent**.

Des questions ? Besoin d'un conseil ?
Contactez nous au 02/735.80.55
ou via info@curalia.be

**CURALIA EST LE PARTENAIRE D'AXXON POUR LE STATUT SOCIAL
DE TOUS LES KINÉSITHÉRAPEUTES**

Choisissez VOTRE table !

**MAINTENANT
DES PROMOTIONS
DE PRINTEMPS***

Faites votre choix selon :

- ce qui s'adapte le mieux à votre cabinet :
ECO : table d'examen basique, sans ouverture-visage ou roulettes
ECO COMFORT : table d'examen basique, avec ouverture-visage et roulettes
Advanced/Luxe : table de manipulation avec ouverture-visage et roulettes
- le nombre de plans : 2 - 3 - 4
- le type de coussins : simple rembourrage (ECO/Advanced) ou double rembourrage (Luxe)
- le type de réglage en hauteur souhaité : commande hydraulique ou électrique

Augmentez le confort de votre patient grâce au système de coussins chauffants GRATUIT

- uniquement pour les coussins 'Luxe', avec double rembourrage
- 2 modes température (35°C et 38°C)
- chaleur agréable en quelques minutes

Tables de massage à 2 plans



Duo ECO COMFORT



Duo Advanced



Duoflex Luxe

Tables de massage à 3 plans



Trio ECO COMFORT



Trioflex Advanced



Ostéoflex Luxe

Tables de massage à 4 plans



Quadroflex Advanced



Quadroflex Ostéo Luxe



Coussins chauffants
GRATUITS
pour toutes les
tables 'Luxe'

Tous les modèles 'Advanced' sont disponibles dans la version 'Luxe' et inversement

Plus d'info? Contactez notre service clientèle au 089/510 550 ou envoyez un e-mail à gymna@gymna.be

*Promotions de printemps valables jusqu'au 31/03/2013

gymna
www.gymna.be